ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 111582

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé « Politiques conduites envers les quartiers en difficulté depuis le début des années 1990 : bilan et perspectives ». Il est notamment suggéré d'une part de rendre possible l'intervention du fonds de solidarité pour le logement (FSL) pour prendre en charge le différentiel de loyer dans certains projets de rénovation urbaine et d'autre part de bonifier les aides à la pierre pour permettre la stabilité des loyers dans ces opérations. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 111582
Rubrique : Aménagement du territoire
Ministère interrogé : cohésion sociale et parité
Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12311